



COMMUNIQUÉ DE PRESSE AUBES-RESAB-BACLOHELP

Le 12/02/2018

Les jours qui viennent seront décisifs pour le baclofène et la santé des patients qui en ont besoin pour vaincre leur maladie.

Compte-tenu 1 / de la gravité de la situation, 2 / des nombreuses rechutes de patients (depuis la décision de l'ANSM de restreindre l'accès au médicament avec l'abaissement des doses autorisées à 80 mg par jour au lieu de 300 mg) et 3 / de la solidité du dossier, le Conseil d'Etat a estimé nécessaire de statuer **en urgence** sur le recours en annulation et le référé-suspension déposés devant lui le 25 janvier dernier par Thomas MAËS-MARTIN - lanceur de la pétition (1) qui vient de dépasser les 30 000 signataires et fondateur du Collectif BACLOHELP - et ses conseils en défense (la SCP SPINOSI-SUREAU, qui a proposé de travailler gracieusement), au nom de son épouse et dans l'intérêt des 40 000 personnes qui ont un besoin vital de ce médicament.

L'audience concernant le référé-suspension aura lieu vendredi 16 février.

Nous, associations de patients, de proches, et de professionnels de santé, soutenons ses démarches depuis le premier jour et ne pouvons que déplorer d'en être arrivés à cette extrémité alors que nous n'avons eu de cesse, depuis juillet, d'alerter l'ANSM et la Ministre de la Santé sur le drame sanitaire qui allait nécessairement, évidemment, suivre leur décision.

Aucune réponse, ne nous a jamais été donnée.
AUCUNE.

Aussi, nous souhaitons souligner le décalage qui existe entre le discours de l'ANSM dans ses prétendues [relations avec les associations de patients](#) et la réalité du dialogue.

Dans les semaines qui viennent, le Conseil d'Etat va donc être amené à juger de l'atteinte grave et immédiate à la santé de la requérante et à la santé publique (40 000 personnes concernées), de l'existence de nombreux vices de procédure et d'erreurs manifestes d'appréciation de la part de l'ANSM.

Une demande d'Autorisation de Mise sur le Marché pour une version concentrée du baclofène (plus facile à administrer et mieux tolérée) est effectivement actuellement étudiée par l'ANSM. Nous estimons que cette dernière prend exactement le même chemin (orienté à la baisse) si l'on en juge par la composition de la commission *ad hoc* qui a été mise en place (2) avec des spécialistes du risque et non de l'évaluation du rapport bénéfice/ risque.

Nous serons vigilants et appelons à la vigilance.

Association AUBES

Collectif BACLOHELP

RESAB

(1) Pétition [Le baclofène sauve des vies, sauvons le baclofène](#)

(2) Voir la composition de la Commission scientifique spécialisée temporaire :
[Comité Scientifique Spécialisé Temporaire](#)